

Le Recueil d'Information d'Orientation

Qu'est-ce que le RIO ?

Le Recueil d'information et d'orientation (RIO) est un document unique et standardisé, utilisable par tous **les professionnels** des champs social, sanitaire et médico-social qui accueillent ou accompagnent une personne en perte d'autonomie.

Il permet de cibler et analyser les besoins d'une personne au niveau de :

- la santé ;
- l'autonomie fonctionnelle ;
- les aspects familiaux et sociaux ;
- l'environnement ;
- la sécurité individuelle ;
- les aspects économiques et administratifs.

L'orientation déclenche une consultation, une évaluation plus complète, l'intervention d'un service spécialisé...

Pourquoi l'utiliser ?

- Faciliter l'échange et le partage d'informations entre les professionnels
- Permettre une traçabilité des demandes et des besoins de la personne en perte d'autonomie
- Simplifier et raccourcir le parcours de la personne en lui apportant une réponse globale, cohérente et continue en fonction de ses besoins
- Viser l'équité de traitement, quel que soit le lieu d'accueil

Qui le complète ?

Tous professionnels pouvant être amené à accueillir, informer et orienter ou prendre en charge une personne âgée dans le cadre de ses missions.

Comment l'utiliser ?

Le professionnel complétant le RIO doit remplir dans la mesure du possible les champs obligatoires (la personne concernée, contexte de la demande, professionnel complétant la demande, orientation) et transmettre toute autre information utile à l'orientation de la personne.

The image shows a detailed view of the RIO form. It is divided into several sections:

- La personne concernée**: Includes fields for name, date of birth, address, and contact information.
- Contexte de la demande**: Includes fields for the reason for the request and the professional filling it out.
- Services et professionnels en place connus**: A table with columns for 'Service/professionnel' and 'Coordonnées'.
- Orientation**: Includes fields for the type of intervention and the professional filling it out.

1 Identification de la personne et analyse multidimensionnelle permettant de repérer ses besoins
> Cette partie peut être remplie à l'aide du guide d'entretien présent dans ce document.

2 Structure(s)/service(s)/ professionnel(s) intervenant auprès de la personne

3 Demande d'orientation et d'intervention en fonction des alertes relevées lors de l'analyse multidimensionnelle
> Vous pouvez vous appuyer sur le guide des ressources pour compléter cette partie ou sur le référentiel MAIA, accessible en ligne.

4 Retour d'information au professionnel demandeur permettant une traçabilité de la demande

À qui le transmettre ?

Le RIO doit être transmis au service ou à la structure le plus adapté pour répondre aux besoins de la personne (service autonomie du Conseil départemental, service social polyvalent, centres sociaux, CCAS, portage de repas, point rénovation info service, associations, accueils de jour...). Vous pouvez trouver les coordonnées et les détails des missions sur le référentiel MAIA. Pour obtenir vos codes d'accès contactez les pilotes MAIA.